



Attestations municipales et Bourses d'études municipales Desjardins

**Si tu es âgé entre 12 ans et moins de 18 ans,
ce message est pour toi.**

- Si, entre le 1er août 2011 et le 31 juillet 2012, tu t'impliques dans au moins 2 projets dans ta municipalité, en collaboration avec le Comité 12-18, la Corporation des loisirs, la bibliothèque, etc.
- Si tu es assidu dans ton implication (au minimum 10 heures d'implication bénévole pendant l'année).
- Si tu n'as reçu aucune rémunération en échange de ton implication
- Si tu as démontré un bon leadership
- (d'autres idées?)

Alors tu es éligible pour une attestation municipale qui, en donnant beaucoup de valeur à ton curriculum vitae, pourrait te permettre de décrocher un emploi, d'obtenir une bourse d'études, etc.

- Si tu as obtenu une attestation municipale pour la même période
- Si tu es assidu dans ton implication (au minimum 15 heures de plus d'implication bénévole pendant l'année)
- Si tu démontres une implication continue pendant l'année
- Si tu démontres si possible une diversité d'implication (auprès des enfants, des adolescents, des adultes, des personnes du 3ième âge, etc.)
- Si tu démontres ton niveau de responsabilisation (responsable ou collaborateur)
- Si tu fréquentes une institution scolaire
- Si tu présentes au 31 juillet une lettre d'un ou des organismes confirmant les tâches accomplies bénévolement, la diversité d'implication et le niveau de responsabilisation
- Si tu es membre de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière depuis au moins le 1er août 2011.

Alors tu es éligible pour l'une des trois (3) bourses d'études municipales Desjardins d'une valeur de 200\$ chacune.

**S'impliquer dans sa municipalité,
ça rapporte toujours!**

Pour information : Suzy Côté au 819 389-5787